



REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE DE NATITINGOU

0000000000a

Hôtel de Ville

BP: 07 Natitingou

Tel: 23820089/9707/2787

Mail: contact.natitingou@mairie.bj



Cabinet du Maire

N° 61-3/ /MCN/CC/CM/SP Natitingou, le.....Septembre 2026

COMMUNIQUE RADIO

- **Objet :** Rappel à l'ordre et appel au strict respect du Code de la circulation dans la ville de Natitingou
Destinataires : Tous les usagers de la route (automobilistes, motocyclistes et conducteurs de tricycles).

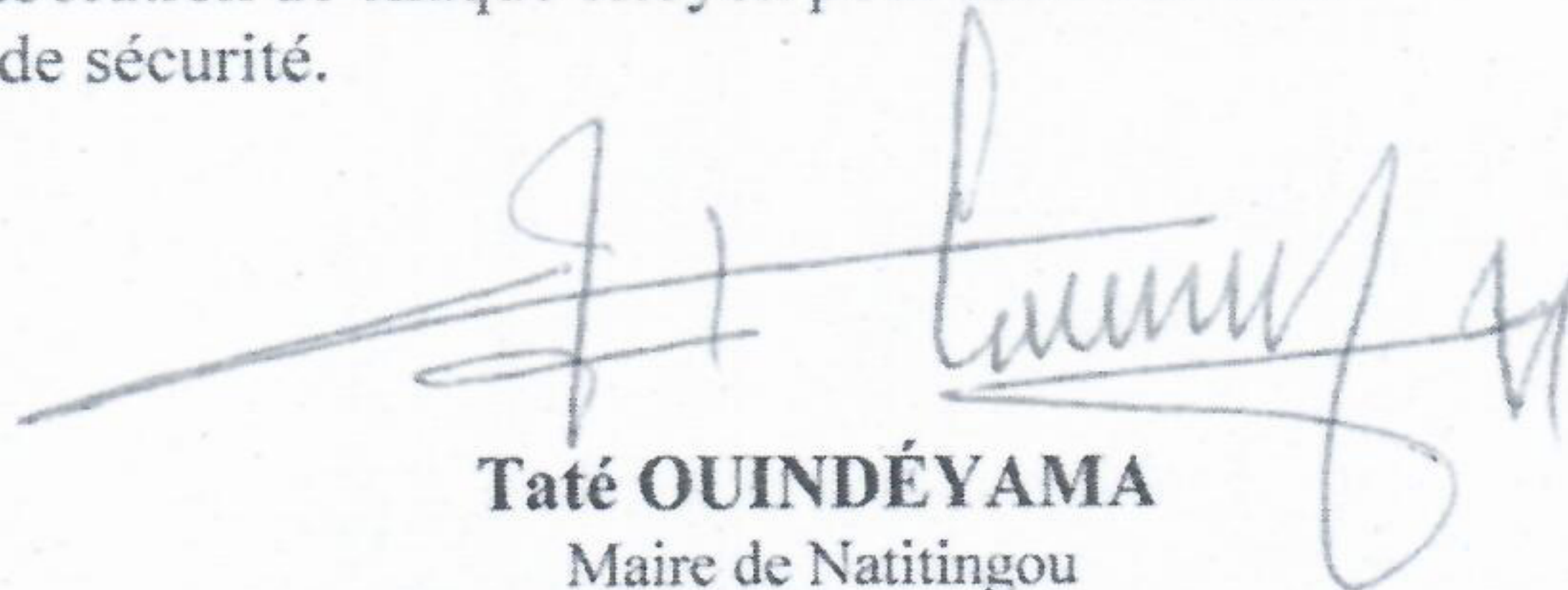
Le Maire de la commune de Natitingou, **Taté OUINDEYAMA**, constate avec regret une recrudescence des infractions au Code de la route sur les principaux axes de la ville, notamment :

- 1*/ **La circulation à contre sens malgré la levée de barrières des travaux publics ;**
- 2*/ **Les excès de vitesse en agglomération ;**
- 3*/ **Le non port de casques de sécurité ;**
- 4*/ **La divagation des animaux domestiques ;**

Cet incivisme met en péril la vie des usagers et terni les efforts de modernisation de notre réseau routier urbain engagé à grand coût par le Gouvernement. Il est rappelé à l'ensemble de la population que la route est un espace de partage qui exige : discipline, civisme et courtoisie.

En conséquence, le Maire invite tous les usagers de la route au respect strict du Code routier sous peine de sanctions prévues par la Loi.

La sécurité routière est l'affaire de tous les citoyens. Le Maire compte sur le civisme, la responsabilité et la collaboration de chaque citoyen pour faire des axes routiers de Natitingou des espaces de sécurité.



Taté OUINDEYAMA
Maire de Natitingou